



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GRAND CONSEIL BANALISE LA DROGUE ET CAPITULE MALGRÉ LA MAJORITÉ DES PARTIS DU CENTRE-DROITE AU PARLEMENT

Cet après-midi, pour la rentrée politique de la législature 2017-2022, le Grand Conseil a traité une motion du député de Lausanne, Philippe Ducommun, exigeant l'interdiction des espaces de consommation sécurisés sur le territoire cantonal. A l'exception des députés UDC et d'une poignée d'élus PLR, les députés ont refusé la motion et, partant, ont capitulé face à la drogue. Au passage, notre parti regrette amèrement que ses alliés politiques se soient finalement ralliés à la position de la gauche lausannoise, qui a fait de l'ouverture d'un tel espace un symbole de sa tolérance envers la drogue.

Le 30 mai 2017, le Conseil communal de Lausanne a décidé d'ouvrir et d'exploiter un espace de consommation sécurisé contre l'avis de l'UDC Lausanne et de quelques élus PLR. Ce lieu sera en plus financé par l'Etat de Vaud grâce à un report de charges négocié entre la Municipalité de Lausanne et le Conseil d'Etat. Notre parti a donc décidé de porter l'objet devant le Grand Conseil et de demander qu'aucun compromis ne soit toléré avec la drogue dans notre canton.

Loin de se désintéresser du sort des toxicomanes, l'UDC tient au contraire à rappeler que selon le rapport 2013 sur la toxicomanie dans le canton de Vaud, les espaces de consommation sécurisés ne répondent en rien aux besoins des victimes de la drogue. Pire, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, la Suisse a le pourcentage le plus élevé d'usage de drogue par injection en Europe occidentale. La France, par exemple, qui ne possède pas d'espaces de consommation sécurisés, a un taux de consommation de drogue par injection près de dix fois inférieur à la Suisse, selon le même rapport. De tels espaces ne résolvent en aucun cas les défis de santé et de sécurité publique posés par la drogue.

Après une heure de débat durant laquelle les élus de gauche ont pu tour à tour rappeler leur tolérance à l'égard de la drogue et leur soutien à la banalisation de sa consommation, le Grand Conseil a rejeté avec 107 voix contre 30 et 2 absentions la motion de l'UDC visant à lutter contre la drogue avec toute la sévérité que ce fléau exige. L'ampleur du rejet ne peut malheureusement s'expliquer que par le ralliement des groupes politiques du centre et de la majorité du groupe PLR à la gauche. Cette division des partis de droite permet donc à la gauche de remporter une première victoire au Grand Conseil alors qu'elle y est minoritaire.

Dans le cadre des rencontres régulières entre nos trois partis, la Direction de l'UDC Vaud évoquera avec ses homologues PLR et Vert'libéraux la meilleure manière de valoriser l'alliance née des élections cantonales. L'UDC s'identifie à cette démarche commune et souhaite s'y inscrire durablement. Néanmoins, aux yeux de l'UDC, il importe que l'alliance du centre-droite ne se limite pas à des déclarations d'intentions mais puisse s'incarner véritablement et permettre aux différents partenaires de l'alliance d'y trouver un moyen de gagner des majorités au Grand Conseil. Sans ça, l'alliance de centre-droite serait une imposture et un motif de déception pour celles et ceux qui, parmi les électeurs du centre-droite, attendaient beaucoup d'une alliance parlementaire forte et déterminée à gagner.

Avec nos meilleures salutations.

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89
Philippe Ducommun, député, 079 637 20 64
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64